

July 25, 2014

Conseil des Innus d'Ekuanitshit
35, rue Manitou
Ekuanitshit (QC)
GOG 1VO

Attention: Chief Jean-Charles Piétacho
Conseil des Innus d'Ekuanitshit
And
Chief Claude Jeannotte, Chairperson
Mi'gmawei Mawiomi

Dear Chiefs Piétacho and Jeannotte:

Subject: Environmental Assessment of the project Corridor Resources Inc. Drilling of an exploration well on the Old Harry prospect – EL 1105, CEAR No. 11-01-60633

Thank you for your correspondence dated July 7, 2014 providing additional context regarding your position on the proposed Old Harry drilling program. I am also responding to your letter of June 4, 2014.

I regret having responded to your September 27, 2013 correspondence in English only. It is the practice of the C-NLOPB to respond to correspondence in the Official Language(s) in which it was received. In this case, the translated letter was signed but not sent to you due to an administrative error, so it is attached to this letter.

Participation from the public and Aboriginal communities is an important part of the regulatory process. The process for preparing the Western Newfoundland and Labrador Strategic Environmental Assessment (SEA) Update involved Open House sessions in five provinces, as well as meetings with Aboriginal Groups and stakeholders to obtain input, feedback and direction. The input we received from you at our meetings was appreciated and valued. The final SEA Update report encompasses issues raised by you, including the importance and value of the regional fishery, and it is available publicly.

Any proposed offshore oil and gas activity must undergo a project-specific environmental assessment (EA). While there is a substantial amount of information on our website pertaining to the Old Harry EA, the Board has not yet explicitly requested input from the public or Aboriginal communities. The Board is committed to rigorous regulatory review of this and all proposed projects, including opportunities for public and Aboriginal communities to participate and provide input. At this point, the Board is not in a position to announce details of an EA consultation process. The C-NLOPB will not consider approving any offshore oil and gas activity until an EA is completed.

We look forward to inviting your input on this proposed offshore exploration program in the months ahead. Thank you again for your thorough and constructive input on this matter.

Sincerely,



Scott Tessier

Le 25 juillet 2014

Conseil des Innus d'Ekuanitshit
35, rue Manitou
Ekuanitshit (QC)
GOG 1VO

À l'attention de : Chef Jean-Charles Piétacho
 Conseil des Innus d'Ekuanitshit
 et
 Chef Claude Jeannotte, président
 Mi'gmawei Mawiomi

Objet : Évaluation environnementale relative au projet de forage d'un puits exploratoire au gisement Old Harry, par Corridor Resources Inc., – PP 1105, n° du RCÉE : 11-01-60633

Messieurs,

Je vous remercie de votre correspondance datée du 7 juillet 2014 dans laquelle vous fournissez plus d'éléments contextuels sur votre position à l'égard du projet de forage proposé au gisement Old Harry. La présente lettre vise également à répondre à votre correspondance du 4 juin 2014.

Je suis désolé d'avoir répondu en anglais seulement à votre lettre datée du 27 septembre 2013. L'Office Canada Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers a pour pratique de répondre à la correspondance dans la langue officielle dans laquelle elle a été reçue. Dans ce cas, la lettre traduite avait été signée, mais ne vous avait pas été envoyée en raison d'une erreur administrative. Vous la trouverez ci-jointe à la présente.

La participation du public et des collectivités autochtones constitue un volet important du processus de réglementation. Le processus entourant la préparation de la mise à jour de l'évaluation environnementale stratégique (EES) de l'Ouest de Terre-Neuve et du Labrador a donné lieu à des séances portes ouvertes dans cinq provinces de même qu'à la rencontre de groupes autochtones et d'intervenants pour obtenir des commentaires, de la rétroaction et une orientation. Nous apprécions et valorisons la rétroaction que vous nous avez fournie lors de nos rencontres. Le rapport final de mise à jour de l'EES englobe des enjeux que vous avez soulevés, notamment l'importance et la valeur de la pêche régionale, et il est accessible au public.

Toute activité pétrolière et gazière extracôtière proposée doit faire l'objet d'une évaluation environnementale (EE) propre à un projet. Bien que notre site Web contienne une quantité considérable d'information se rapportant à l'EE du gisement Old Harry, le Conseil n'a pas encore explicitement demandé la rétroaction du public ou des collectivités autochtones.

Le Conseil est résolu à mener un examen réglementaire rigoureux pour ce projet et tous les autres projets proposés, y compris des occasions auxquelles le public et les collectivités autochtones pourront participer et fournir de la rétroaction. À l'heure actuelle, le Conseil n'est pas en mesure d'annoncer les détails du processus de consultation entourant l'EE. L'Office Canada Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers ne considèrera l'autorisation d'une activité pétrolière et gazière extracôtière que lorsqu'une EE aura été menée à bien.

Nous avons hâte de vous inviter, dans les mois à venir, à nous transmettre vos commentaires sur le programme d'exploration extracôtière proposé. Je vous remercie encore une fois de votre rétroaction approfondie et constructive sur la question, et vous prie d'agréer, Messieurs, mes sincères salutations.



Scott Tessier

Le 30 avril 2014

Conseil des Innus d'Ekuanitshit
35, rue Manitou
Ekuanitshit (QC)
G0G 1V0

Attention : Chef Jean-Charles Piétacho
Conseil des Innus d'Ekuanitshit
et
Chef Claude Jeannotte
Président
Mi'gmawel Mawiomi


OBJET : Mise à jour de l'évaluation environnementale stratégique de la zone extracôtière de l'Ouest de Terre-Neuve et du Labrador (Mise à jour de l'EES)

Nous avons passé en revue vos observations du 27 septembre 2013 concernant la Mise à jour de l'EES, et nous vous remercions d'avoir porté à notre attention les questions d'importance pour votre organisation.

La Mise à jour de l'EES est une compilation de renseignements et un commentaire connexe pour la période suivant l'achèvement de l'évaluation environnementale stratégique de la zone extracôtière de l'Ouest de Terre-Neuve et du Labrador menée en 2005 et modifiée en 2007 (l'EES). L'EES et la Mise à jour de l'EES sont menées en vertu de la Directive du Cabinet fédérale.

Nous sommes d'avis que vos commentaires et ceux des autres groupes et particuliers ont été sollicités, reçus et passés en revue de façon appropriée en préparation de la Mise à jour de l'EES. La Mise à jour de l'EES n'est pas un processus visant à « évaluer », à « approuver » ou à « autoriser » quelque activité pétrolière et gazière liée à un projet spécifique. Nous sommes d'avis que la préparation de la Mise à jour de l'EES ne déclenche ni n'entraîne aucune « obligation de consulter » additionnelle de la part de l'État. L'émission de permis d'exploration, les évaluations environnementales propres à des projets et les processus d'approbation et d'autorisation des activités pétrolières et gazières offriront de plus amples occasions de consultation publique et pourraient déclencher ou entraîner l'obligation de consulter.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs,


Scott Tessier
Président et premier dirigeant

c.c. : David Schulze